Permabond 220

Mousse PU pour pistolet

standard

Description du produit

Mousse PU de montage mono composant durcissant à l'humidité de l'air en une masse compacte mi-dure avec, en majorité, des pores fermés. Application au moyen du pistolet pour mousse Permabond.

Utilisations

Pour isoler contre le froid, la chaleur et le bruit dans l'industrie de la construction. Pour le montage de chambranles de portes, pour le remplissage de joints de montage de fenêtres et de caissons de stores, pour l'isolation et l'obturation de fissures dans les murs et autres cavités.

Propriétés

- bonnes propriétés d'isolation
- utilisation sous forme de mousse de montage et de mousse de remplissage
- bonne adhérence sur la plupart de matériaux
- utilisations possible avec des plaques en polystyrène (EPS, XPS)
- résiste au vieillissement et à l'humidité
- aucun pourrissement
- non résistant aux UV !

Caractéristiques techniques

Base	polyuréthane à un composant
Contient	des isomères de di-isocyanate de 4,4"-diphénylméthane
Volume de mousse à expansion libre	env.45 litres
Densité	19 - 24 kg/m^3
Résistance à la compression	env. 0,05 MPa
Résistance à la traction	env. 0,14 MPa
Absorption d'eau	env. 1,5% en volume (24h)
Conductibilité thermique	0.036 W/mK
Retrait	3 à 5 % (à +23°C; 50 % h.r ; 24 h)
Température de mise en oeuvre	bombe et substrat +5°C à +30°C (optimal +20°C)
Résistance à la température	-60°C à +100°C
Classe des matériaux de construction	B3 (DIN 4102)
Durcissement	faisceau de mousse de ∅30 mm: ne colle plus après env. 8 à 12 min., possibilité de découpage après env. 25 à 35 min, susceptible de pleines contraintes après 24 h (à +23°C et 50% h.r.)

Permapack AG
Reitbahnstrasse 51
CH-9401 Rorschach

Tél. +41 71 844 12 12
Fax +41 71 844 12 13
www.permapack.ch

Conditionnement

Bombes aérosol de 750 ml	Cartons de 12 bombes
Couleur	jaunâtre
Durée de conservation	12 mois (au frais et au sec). **Entreposer la bombe toujours en position verticale !** Tenir compte de la mise en garde-inscrite sur l'emballage. Voir également la fiche technique de sécu rité. Sans CFC.

Mise en oeuvre

Pré-traitement des fonds
Les fonds doivent être propres, rigides, exempts de poussière et de graisse. Ils doivent être bien humectés d'eau avant l'application de la mousse. Les fonds fortement absorbants et crayeux doivent être préenduits. Aucune adhérence sur le PE, le PP, le silicone et le Téflon.

Mode d'emploi de la bombe
Bien agiter la bombe avant l'emploi (env. 30 secondes). Visser le pistolet pour mousse Permabond jusqu'en butée sur la valve de la bombe. Le débit désiré se règle en tournant la vis de dosage situé sur le pistolet. Tenir le pistolet avec la valve de la bombe vers le bas. Presser à fond le levier de détente.

En cas d'interruption de travail, fermer la vis de dosage. Il est important de laisser la bombe et le pistolet vissés ensemble pour éviter le durcissement des restes de mousse dans la valve. L'interruption de travail peut alors durer même longtemps. Lorsque la boîte est vide, visser **immédiatement** la nouvelle boîte (agiter vigoureusement au préalable) et faire encore mousser un peu, afin qu'il ne reste pas de bulles d'air dans le système. En cas d'interruption prolongée, nettoyer le pistolet avec du Permabond 251. Entreposer la bombe toujours en position verticale.

Application de la mousse
Remplir modérément les cavités, car la masse se dilate pendant le durcissement. Remplir les cavités profondes par couches successives, 5 cm en maximum et humecter chaque couche avant l'application de la suivante. Une trop grande quantité de mousse peut entraîner un gonflage ultérieur. Utiliser la mousse à deux composants Permabond 235 pour contrôler le durcissement. On peut astiquer ou brosser la mousse durcie. Protéger la mousse des UV!

Nettoyage
Nettoyer immédiatement les taches de mousse fraîches avec le nettoyant pour mousse polyuréthane Permabond 251. Une fois durcie, la mousse ne peut plus s'enlever que mécaniquement.

Remarques

Ces données correspondent à l'état actuel du développement. Elles ne prétendent pas être exhaustives. Etant donné que nous ne pouvons pas contrôler la parfaite mise en œuvre des produits, nous ne pouvons accorder de garantie que pour leur qualité et non pour leur mise en œuvre. Il appartient à l'utilisateur de déterminer l'aptitude de nos produits à l'utilisation qu'il veut en faire. Il est conseillé de faire des essais préliminaires.